

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 893/SG/CD rendant exécutoire la délibération n° 491/6e L du 24 mai 1968 de la Chambre des Députés du Territoire Français des Afars et des Issas accordant à M. Abdelkader Abdourahmane la concession provisoire d'une parcelle de terrain, sise à Djibouti, Plateau du Marabout, lot n° 547 du lotissement du Marabout .

n° 893/SG/CD

Ministère
MINISTERE DES FINANCES ET DU PLAN

Date de publication
7 juin 1968

Numéro JO
n° 12 du 25/06/1968

Date du numéro
25 juin 1968

TEXTE INTÉGRAL

Est rendue exécutoire la délibération n° 491/6e L du 24 mai 1968 de la Chambre des Députés du Territoire Français des Afars et des Issas accordant à M. Abdelkader Abdourahmane la concession provisoire d'une parcelle de terrain, sis à Djibouti, Plateau du Marabout, lot n° 547 du lotissement du Marabout.